

**CERTIFICAT DE MARIAGE CONSTATE**

Registre N° 229/2015

NOUS, Monsieur Ababacar Diop, Officier d'Etat Civil du Centre de Saint Notaire Guédiawaye

certifions que Mamadou Ousmane Sarr né le 02.02.1979 à Dépo lao, enseignant, domicilié à Guédiawaye, fils de Babacar et de Khady Niassa

ET Marieine Thiabane née le 16.12.1967 à Dakar, ménagère domiciliée à Guédiawaye, fille de Abdou et de Arsation Badiane

Ont contracté mariage entre eux selon la coutume musulmane le dix neuf mai deux mille dix

Et que ce mariage a été enregistré par nous sur leur demande le vingt six juillet deux mille dix

L'Époux susnommé nous déclare opter

pour la séparation

Les époux sont convenus du versement d'une note comprenant

à savoir de trois mille francs

à opter pour (régime matrimonial) la séparation des biens

de quoi nous avons délivré le présent pour serevir et valoir ce que de droit./.

Fait à Guédiawaye, le

11-05-2015  
L'Officier de l'Etat Civil



Ababacar Diop  
Officier d'Etat C